

Écrit par Nadir .B

Vendredi, 05 Janvier 2018 19:33

---



L'Algérie a demandé officiellement à la France la restitution des crânes de ses résistants, conservés depuis près de deux siècles au musée de l'Homme de Paris, et la récupération des archives de 1830 à 1962, rapporte ce vendredi l'APS citant l'ambassade d'Algérie en France.

A cet effet, l'ambassadeur Abdelkader Mesdoua a été chargé par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, d'effectuer une démarche auprès des autorités françaises au sujet de ces deux dossiers liés à la question mémorielle.

Cette démarche, rappelle-t-on, fait suite à l'entretien à Alger, le 6 décembre dernier, du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec son homologue français Emmanuel Macron qui effectuait une visite de travail et d'amitié en Algérie.

La question de la mémoire entre les deux pays a été ainsi un des points de l'entretien des deux chefs d'Etat au cours duquel le président Macron avait annoncé que la France était prête à restituer à l'Algérie les crânes de ses résistants et lui livrer des copies des archives concernant l'Algérie de 1830 à 1962.

Ainsi, deux demandes ont été adressées mercredi dernier au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a-t-on indiqué de même source, précisant que la demande sur la restitution des crânes a été cosignée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, alors que celle concernant les archives elle a été signée par M. Messahel.

Lors de sa visite en France dans le cadre de la tenue à Paris du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN), le Premier ministre Ahmed Ouyahia avait salué, le 7 décembre, cette «percée» dans ce dossier sensible de la mémoire franco-algérienne, indiquant, dans une

## **L'Algérie demande officiellement à la France la restitution des crânes de ses résistants et des archives**

Écrit par Nadir .B

Vendredi, 05 Janvier 2018 19:33

---

conférence de presse que les deux pays vont continuer à discuter à propos de la restitution graduelle des archives.

Il y a lieu de rappeler, par ailleurs, que, dans le cadre de la coopération bilatérale, trois sous-commissions ont été mises sur pied pour le traitement de la question mémorielle. Des discussions sont engagées depuis plus d'une année autour de la restitution des archives, l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires et les disparus algériens durant la guerre de libération nationale.